

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 25 JUIN 2025, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU 1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE QUÉBEC

Étaient présents :

Madame Maud Allaire	Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marquès	Délégué de la Ville de Carignan
Monsieur Luc Ricard	Délégué substitut de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Claude Gauthier	Délégué de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Déléguée de la Ville de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Madame Maud Allaire.

Étaient également présents :

Monsieur Marco Carrier	Directeur de police
Monsieur Pascal Smith	Directeur secrétaire-trésorier
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

Étaient absents :

Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Martin Dulac	Vice-Président et Délégué de la Ville de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mai 2025;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 28 mai 2025;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

5. Ressources humaines – Résolutions;

- 5.1 Ratification d'embauches
- 5.2 Départ volontaire
- 5.3 Fin d'emploi – Préposée aux communications surnuméraire
- 5.4 Modification à l'organigramme – Police
- 5.5 Lettre d'entente avec la Fraternité – Création du poste de lieutenant soutien à la gendarmerie
- 5.6 Lettre d'entente avec la Fraternité – Rappel en temps supplémentaire

6. Administration et finances – Résolution;

- 6.1 Demande de prix 2025-006 – Lavage de véhicules
- 6.2 Adoption de la liste des comptes à payer
- 6.3 Soumission 2024-8080-50 – Achat de tablettes véhiculaires et stations d'accueil
- 6.4 Demande de prix 2025-R-116 – Radars (cinémomètres)

7. Politique;

- 7.1 Politique en matière de santé et de sécurité au travail

8. Dépôt de documents;

- 8.1 Correspondance
- 8.2 Tableau des mouvements de personnel
- 8.3 Tableau des effectifs
- 8.4 Rapport annuel 2024

9. Varia;

10. Période de questions;

11. Clôture de la séance.

POINT 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La Présidente déclare la séance ouverte. Il est 16:30 heures.

CA-25-2941 POINT 2 RÉSOLUTION Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil en y retirant les points 5.6 et 6.4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-25-2942

POINT 3

RÉSOLUTION

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 28 mai 2025

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 mai 2025;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 28 mai 2025 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2943

POINT 4

RÉSOLUTION

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 13 mai 2025

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 13 mai 2025;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 13 mai 2025;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 13 mai 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5

RESSOURCES HUMAINES – RÉSOLUTIONS

CA-25-2944

POINT 5.1

RÉSOLUTION

Ratification d'embauches

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des préposés aux communications surnuméraires au CCU;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher une secrétaire aux ressources humaines;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des agents auxiliaires;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de préposés aux communications surnuméraires au CCU, a retenu les candidatures de :

- Zachary Beauregard
- Gabrielle Vadnais

ATTENDU que le comité de sélection, pour le poste de secrétaire aux ressources humaines, a retenu la candidature de :

- Charlie Dupont

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes d'agents auxiliaires, a retenu les candidatures de :

- Frédéric Beauchemin
- Laurence Bélanger
- Vincent Desjardins
- Justine Blouin
- Aurélie Desjourdy
- Cynthia Landry

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 23 mai 2025, à titre de préposés aux communications surnuméraires au CCU de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Zachary Beauregard
- Gabrielle Vadnais

DE RATIFIER l'embauche de la personne suivante, à compter du 2 juin 2025, à titre de secrétaire aux ressources humaines de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Charlie Dupont

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 17 juin 2025, à titre d'agents auxiliaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Frédéric Beauchemin
- Laurence Bélanger
- Vincent Desjardins
- Justine Blouin
- Aurélie Desjourdy
- Cynthia Landry

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2945

POINT 5.2
RÉSOLUTION
Départ volontaire

ATTENDU que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de surnuméraire bureau :

- Mélanie Paré

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme surnuméraire bureau et DE LA RENDRE effective au 12 juin 2025 :

- Mélanie Paré

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2946

POINT 5.3
RÉSOLUTION
Fin d'emploi – Préposée aux communications surnuméraire

ATTENDU que la Régie a mis fin à l'emploi comme préposée aux communications surnuméraire de la personne mentionnée ci-dessous :

- Corinne Legault

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU qu'il y a lieu de mettre fin au lien d'emploi de Madame Corinne Legault avec la Régie à compter du 9 juin 2025;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

DE METTRE FIN administrativement au lien d'emploi de Madame Corinne Legault avec la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent à titre de préposée aux communications surnuméraire;

DE RENDRE effective ladite fin d'emploi au 9 juin 2025;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2947

**POINT 5.4
RÉSOLUTION**

Modification à l'organigramme – Police

ATTENDU qu'il y a eu lieu de modifier l'organigramme « Police » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines;

ATTENDU les explications fournies séance tenante à l'effet d'ajouter le titre suivant :

- Ajout du poste de « Lieutenant soutien à la gendarmerie»;

ATTENDU le nouvel organigramme « Police » soumis aux membres du Conseil d'Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Gauthier

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour, décrivant la modification proposée constitue l'organigramme « Police » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2948

**POINT 5.5
RÉSOLUTION**

Lettre d'entente avec la Fraternité – Création du poste de lieutenant soutien à la gendarmerie

ATTENDU QUE les parties sont liées par une convention collective (ci-après la « Convention collective ») signée le 20 septembre 2022 venant à échéance au 31 décembre 2027;

ATTENDU QUE les parties ont convenu de la création de trois (3) nouveaux postes de policiers s'ajoutant aux effectifs entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2027, dans des fonctions répondant aux besoins du service, et ce, en vertu du paragraphe 21 vii de la Lettre d'entente - Mesures transitoires du 20 septembre 2022;

ATTENDU QUE dans le cadre de cette lettre d'entente - Mesures transitoires, la Régie crée un nouveau poste à la fonction de Lieutenant soutien à la gendarmerie;

ATTENDU QUE le poste de Lieutenant soutien à la gendarmerie est un poste syndiqué;

ATTENDU QUE la Régie s'engage à combler et maintenir le poste de Lieutenant soutien à la gendarmerie à compter de sa création, conformément au paragraphe 31.22 de la Convention collective;

ATTENDU QUE les parties conviennent, par cette lettre d'entente, des conditions de travail afférentes à cette nouvelle fonction et ce, conformément au paragraphe 29.1 de la Convention collective;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE la personne détenant le poste de Lieutenant soutien à la gendarmerie bénéficie de tous les droits et avantages prévus à la Convention collective, sous réserve de certaines modalités;

ATTENDU la lettre d'entente soumise aux membres du Conseil d'Administration sur ce sujet;

ATTENDU les représentations formulées par le Directeur de police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Claude Gauthier

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur de police, Monsieur Marco Carrier, à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.6

RÉSOLUTION

Lettre d'entente avec la Fraternité – Rappel en temps supplémentaire

Ce point a été retiré de l'ordre du jour au moment de son adoption.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-25-2949

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Demande de prix 2025-006 – Lavage de véhicules

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent désire mettre à contrat le lavage des véhicules de toute sa flotte automobile tel que prévu conformément au budget pour l'année financière 2025;

ATTENDU que la Régie a procédé à une demande de prix auprès de trois (3) compagnies à savoir :

- Esthétique Auto El Amigo Inc. – Lave-Auto (Saint-Mahtieu-de-Beloeil)
- Lave-Auto St-Hilaire (Mont-Saint-Hilaire)
- Lave-Auto Guillot & Fils (Beloeil)

ATTENDU que deux (2) propositions ont été déposées;

ATTENDU que lesdites propositions étaient conformes aux exigences demandées;

ATTENDU le tableau préparé par Madame Élise Tremblay, coordonnatrice aux ressources matérielles, dressant la comparaison des prix soumis;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU le rapport de Madame Tremblay recommandant d'octroyer le contrat à « Lave-auto St-Hilaire » pour le lavage de véhicules;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard

ET RÉSOLU :

D'ACCORDER à la compagnie « Lave-auto St-Hilaire » le contrat de lavage de véhicules pour la période du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026 et ce, pour un prix total de 42 300,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la trésorerie, Mélanie St-Pierre ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier, Pascal Smith, à signer tous les documents pertinents à l'octroi de ce contrat;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la trésorerie, Mélanie St-Pierre, à financer le lavage de véhicules au poste budgétaire numéro 02-210-93-524;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2950

POINT 6.2 RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.2 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 2 219 682,18 \$ soient acceptés et que la Directrice des finances et de la trésorerie ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier, soit autorisé à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-25-2951

POINT 6.3 RÉSOLUTION

Soumission 2024-8080-50 – Achat de tablettes véhiculaires et stations d'accueil

ATTENDU que la Régie désire acquérir dix (10) tablettes véhiculaires ainsi que les stations d'accueil « docking stations » qui les accompagnent;

ATTENDU que cet achat est effectué via le Centre d'acquisitions gouvernementales du Québec;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU le rapport de Madame Élise Tremblay, Coordonnatrice ressources matérielles, recommandant d'approuver l'achat de ces équipements informatiques véhiculaires conformément au programme d'achat gouvernemental pour la somme totale de 30 952,00\$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Patrick Marquès

ET RÉSOLU :

D'APPROUVER l'achat de dix (10) tablettes véhiculaires ainsi que les stations d'accueils qui les accompagnent pour un prix total de 30 952,00 \$ plus les taxes applicables;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la Trésorerie, Mélanie St-Pierre ou, en son absence, le Directeur secrétaire-trésorier, Pascal Smith à effectuer ledit achat et à signer tous les documents pertinents à cette transaction;

D'AUTORISER la Directrice des finances et de la Trésorerie, Mélanie St Pierre, à financer cet achat par le fonds de roulement remboursable sur une période de quatre (4) ans, au poste budgétaire numéro 22-210-00-728;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Demande de prix 2025-R-116 – Radars (cinémomètres)

Ce point a été retiré de l'ordre du jour au moment de son adoption.

POINT 7

POLITIQUE

CA-25-2952

POINT 7.1

RÉSOLUTION

Politique en matière de santé et de sécurité au travail

ATTENDU qu'il y a lieu d'adopter une politique en matière de santé et de sécurité au travail pour le personnel de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU le projet de politique en matière de santé et de sécurité au travail pour les employés de la Régie déposé ce jour;

ATTENDU les discussions tenues;

ATTENDU l'ajout d'une reddition de compte annuelle par le Directeur de police et/ou le Directeur secrétaire-trésorier tel que proposé par Monsieur Guertin;

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER la politique modifiée en matière de santé et de sécurité au travail pour les employés de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 8
DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1
CORRESPONDANCE

I. Soumise au Comité Exécutif du 11 juin 2025 :

- a) 5 juin 2025 Présidente et Vice-président RIPRSL
 - ▶ *Monsieur François Bonnardel*
Ministre de la Sécurité publique
Re : Demande de rencontre
concernant le passage
éventuel de la RIPRSL au
niveau 3

- b) 10 juin 2025 Fédération des policiers et policières municipaux du Québec
 - ▶ *Monsieur François Bonnardel*
Ministre de la Sécurité publique
Re : Conseil sur les services
policiers du Québec

II. Soumise au Conseil d'Administration du 25 juin 2025 :

Aucune

POINT 8.2
TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.3
TABLEAU DES EFFECTIFS

Il est procédé au dépôt du tableau des effectifs.

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 9
VARIA

CA-25-2953

POINT 9.1
RÉSOLUTION
Motion de félicitations

ATTENDU les nombreux services d'ordre ayant eu lieu dans l'ensemble des municipalités de la Régie à l'occasion de la Fête Nationale les 23 et 24 juin dernier;

ATTENDU les commentaires positifs de tous les Élus qui ont pu témoigner, dans leur municipalité respective, de la présence, de l'engagement et du professionnalisme des policiers qui ont été déployés lors des regroupements entourant ces festivités;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR tous les membres du Conseil d'Administration
APPUYÉ PAR tous les membres du Conseil d'Administration

ET RÉSOLU :

DE FÉLICITER les policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent ayant participé aux nombreux services d'ordre sur le territoire à l'occasion de la Fête Nationale;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 10
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

CA-25-2954

POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Monsieur Luc Ricard

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PASCAL SMITH
Directeur secrétaire-trésorier

MAUD ALLAIRE
Présidente